

Bordeaux, le 12/01/2023

ROTH BURGDORF AG
A l'attention de M. PETER GFELLER
BUCHMATTSTRASSE 393400 BURGDORF
SUISSENos Réf : IBC-CERT/XP-VPs – n° 23/033
Affaire suivie par : Xavier POULAIN
Adresse mail : xavier.poulain@fcba.fr**Objet :** Maintien du certificat de constance des performances du produit (Système 1)

M. GFELLER,

FCBA, en tant qu'organisme certificateur notifié au titre du Règlement des Produits de Construction, a réalisé le 13/12/2022, l'évaluation et l'appréciation permanente du CPU dans votre établissement.

Cet audit a permis d'établir la conformité du contrôle de la production en usine que vous avez mis en place, conformément aux exigences décrites dans la spécification technique harmonisée de référence et par conséquent le maintien du/des certificat(s) :

N° Certificat	Norme	Produit	N° CE
5118/17/2132	NF EN 14080 : 2013	BLC / BMR	0380-CPR-5118

Ainsi, vous trouverez joint à ce courrier :

- le rapport d'audit du 13/12/2022
- la facture correspondante N° 42300142.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, M. GFELLER, nos salutations distinguées.

Le Responsable de Marques
du secteur Structure
Xavier POULAIN